

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée des métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme Archipel Guadeloupe - Certificat de Spécialisation - Métiers du bar

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée des métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme Archipel Guadeloupe - Certificat de Spécialisation - Métiers du bar (49044)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : %

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme Archipel Guadeloupe - Certificat de Spécialisation - Métiers du bar (49044)	Jury par défaut	Tous les candidats	12	105	82	82	8

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme Archipel Guadeloupe - Certificat de Spécialisation - Métiers du bar (49044)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	71	56	56	6	75 %
			Masculin	34	26	26	2	25 %
			Total	105	82	82	8	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée des métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme Archipel Guadeloupe - Certificat de Spécialisation - Métiers du bar (49044)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	18	12	12	1	100 %
				AB	15	14	14	0	0 %
				B	2	2	2	0	0 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	38	30	30	1	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	15	12	12	0	0 %
				AB	8	6	6	1	100 %
				B	5	5	5	0	0 %
				Total	28	23	23	1	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	4	0	0	0	0 %
				Sans mention	12	9	9	5	83,3 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	10	8	8	1	16,7 %
				B	9	9	9	0	0 %
				TB	3	3	3	0	0 %
				Total	38	29	29	6	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	B	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme Archipel Guadeloupe - Certificat de Spécialisation - Métiers du bar (49044)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	81	63	63	8	100 %
			En réorientation	14	12	12	0	0 %
			Non scolarisés	8	5	5	0	0 %
			Autres	2	2	2	0	0 %
			Total	105	82	82	8	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme Archipel Guadeloupe - Certificat de Spécialisation - Métiers du bar (49044)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats obtenus en matières professionnelles en lien avec la formation	moyenne du candidat et appréciation des matières pro	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Appréciation du candidat sur sa posture au travail , sa persévérance, sa capacité de travail.	résultats en progression, implication	Important
Savoir-être	appréciation de savoir-être sur le bulletin	appréciation en matière pro	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	fiche avenir et cohérence du projet	motivation du candidat, parcours scolaire	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	implication du candidat dans ce domaine	expérience dans ce domaine lors des PFMP	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux a utilisé "l'aide à la décision". Ensuite tous les dossiers ont été examinés individuellement.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le Certificat de Spécialisation Métiers du Bar requiert de la rigueur, de la disponibilité, un vrai sens du travail en équipe, une bonne connaissance des langues et une bonne capacité de travail en autonomie.

Signature :

Bruno BOMANE-SAIB,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée des
métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme Archipel
Guadeloupe